

DP 035 256 23 S0142 :BILAN DE LA MISE A DISPOSITION DU PUBLIC REALISEE DU 15/01/2024 AU 29/01/2024 INCLUS

### **Projet**

Restauration d'une maison

### Maître d'ouvrage

Monsieur LESCURE Bertrand

#### Localisation

7 chemin Dame Jouanne 35800 SAINT-BRIAC-SUR-MER

# Terrain de l'opération

Parcelle cadastrée section AA n°7 d'une contenance de 577 m²

# Informations relatives à la parcelle

La parcelle est située :

- -En zone NPLt au PLU de la commune (espace remarquable du littoral)
- -Dans la bande des 100 mètres
- -Dans le périmètre de protection des abords d'un monument historique inscrit et d'un site inscrit

# Demande d'autorisation d'urbanisme

Demande de déclaration préalable déposée le 12/12/2023 et référencée sous le numéro 035.256.23.S0142.

#### Déroulement de la procédure de mise à disposition du public

La commune de SAINT-BRIAC-SUR-MER a prescrit les modalités de la mise à disposition du public, en application des réglementations en vigueur, du dossier de demande de déclaration préalable n°035.256.23.S0142 déposé le 12/12/2023 par Monsieur LESCURE Bertrand.

La demande porte sur les travaux suivants : restauration d'une maison sise 7 chemin Dame Jouanne.

Conformément à l'arrêté municipal n°2023-381 en date du 22/12/2023, le dossier de demande de déclaration préalable a été mis à disposition du public du 15/01/2024 au 29/01/2024 inclus.

Préalablement à la mise à disposition, un avis de mise à disposition a été :

- Affiché en Mairie de SAINT-BRIAC-SUR-MER le 22/12/2023
- Affiché sur le lieu d'implantation du projet le 22/12/2023
- Mis en ligne sur le site internet de la Commune le 22/12/2023
- Publié dans les Ouest France et Pays Malouin du 28/12/2023

Durant la période de mise à disposition, le dossier était consultable en Mairie et sur le site internet de la Commune

Le dossier ainsi mis à disposition comprenait les éléments suivants :

- L'arrêté municipal n°2023-381 en date du 22/12/2023 portant mise à disposition du public de la demande de déclaration préalable n°035.256.23.S0142 déposée le 12/12/2023 par Monsieur LESCURE Bertrand pour la restauration d'une maison sise 7 chemin Dame Jouanne
- Le dossier de demande de déclaration préalable
- L'avis de l'Architecte des Bâtiments de France

Les éventuelles observations du public sur le dossier mis à disposition pouvaient être consignées sur un registre prévu à cet effet, transmises par courrier électronique sur mairie@saintbriac.fr ou adressées par écrit en Mairie.

# Synthèse des observations

Durant la période de mise à disposition du public :

- Aucun mail n'a été reçu
- Aucun courrier n'a été adressé en Mairie
- Aucune observation n'a été inscrite dans le registre dédié à cet effet

Fait à SAINT-BRIAC-SUR-MER, le 02/02/2024 Le Maire Philippe FOURNEYRON

